

revenus généraux, le gouvernement prendra cet argent dans la Caisse d'assurance-chômage. Dorénavant, tous les travailleurs devront payer pour les programmes de formation spéciale.

Monsieur le Président, nous sommes complètement d'accord avec le principe que les chômeurs devraient avoir accès à de meilleurs programmes de formation. Cependant, le gouvernement ne devrait pas prendre dans la Caisse d'assurance-chômage pour financer ces programmes.

• (2110)

La loi actuelle sur l'assurance-chômage prévoit que 2 p. 100 de la Caisse doivent être utilisés pour financer des programmes de formation spéciale. Avec les réformes proposées par le gouvernement, le fardeau principal du financement de ces programmes sera placé sur la Caisse d'assurance-chômage. Ceci constitue un impôt régressif. Tous y perdront: les travailleurs qui reçoivent la formation, les sociétés qui embauchent une main-d'oeuvre ainsi formée, et l'économie qui reçoit les bénéfices de ces compétences nouvelles.

Un programme crucial qui ressort de cette réforme mal conçue est que le gouvernement ne peut donner aucune assurance aux gens des régions de haute disparité économique qu'ils retireront des bénéfices de cette formation. Est-ce que les gens du Nouveau-Brunswick qui reçoivent une formation dans le domaine de la haute technologie pourront travailler dans leur province, ou devront-ils déménager à Montréal ou à Toronto ou à Vancouver?

Monsieur le Président, je me rase quand le gouvernement prétend qu'il crée toutes sortes d'opportunités économiques, tandis que les provinces de l'Atlantique se font donner un très dur coup. Le gouvernement ferme les bases militaires, abandonne les bureaux de poste ruraux et se moque des ententes sur le développement régional et il sabre sévèrement dans le budget de VIA Rail. Ce gouvernement met délibérément à pied des centaines de travailleurs et il a le culot de prétendre qu'il contribue à l'essor économique de cette région. Par dessus tout, le gouvernement limite l'accès aux prestations.

Pour rétablir les faits, monsieur le Président, le chômage dans la région de l'Atlantique demeure à un niveau beaucoup plus élevé que la moyenne nationale. Plusieurs de nos jeunes doivent quitter cette région s'ils veulent avoir des carrières significatives. Je sais que ceci accomo-

Assurance-chômage—Loi

de très bien les conservateurs. Mais les gens des provinces de l'Atlantique veulent que cet exode cesse.

[Traduction]

Le taux de chômage national est de 7,8 p. 100, alors qu'il atteignait 11,7 p. 100 en 1984. Par contre, nous en sommes encore à un taux de 7,8 p. 100, cinq ans après la récession. Il reste plus d'un million de chômeurs au Canada. Comme le gouvernement ne cesse de parler d'emplois, on aurait tendance à croire qu'il aurait pu ramener le taux de chômage au même niveau qu'avant la récession, à 7 p. 100. Faut-il rappeler aux députés que durant les 15 années qui ont précédé la récession, sous un gouvernement libéral, le taux de chômage moyen était de 5,6 p. 100.

Dans la région de l'Atlantique, il est énorme. Malgré toutes leurs belles promesses, les conservateurs ont laissé tomber la région de l'Atlantique. Au lieu d'aider la région en favorisant un système plus progressif d'assurance-chômage, le gouvernement a empiré la situation en augmentant le nombre de semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations, tout en réduisant la durée des prestations et en augmentant la durée des périodes de pénalité.

Les projets de réforme du gouvernement sont des projets à très courte échéance. Le gouvernement a augmenté le nombre de semaines de travail nécessaires pour avoir droit aux prestations parce qu'il croit que l'on trouve facilement du travail. Je déteste devoir enlever ses illusions au gouvernement, mais ce n'est pas le cas dans la région de l'Atlantique. Beaucoup d'emplois sont saisonniers et lorsque c'est fini, il n'existe que deux possibilités: l'assurance-chômage ou le bien-être.

Les changements proposés par le gouvernement seront catastrophiques pour la région de l'Atlantique. Parce qu'ils seront incapables d'accumuler le nombre de semaines de travail nécessaires pour avoir droit à l'assurance-chômage, bien des gens seront forcés de s'adresser aux services de bien-être social qui relèvent des provinces.

Dans la circonscription de Restigouche, le taux de chômage est de 15,6 p. 100, soit près du double de la moyenne nationale. Selon le système actuel, il faut dix semaines de travail pour avoir droit aux prestations de chômage. Celles-ci sont versées pendant une période de 42 semaines. Par ailleurs, la pénalité pour les personnes qui quittent leur emploi sans raison valable est de six semaines. Les révisions que les conservateurs proposent modifieront considérablement le système. La durée des